

Newsletter

Novembre

2024

n° 56

Vivre à
CHÂTEAU-LANDON

la lettre d'informations de votre commune



Travaux



- 1 Travaux de voirie ;
- 2 Suite à un éboulement à Pont Franc, sécurisation par un boudin de terre ;
- 3 Fabrication et mise en place d'une rampe sur l'escalier menant aux logements de l'ancienne école Joubert ;
- 4 Inauguration de la Tyrolienne ;
- 5 Rénovation du pignon de la mairie (rue de la Ville Forte ;

Mais aussi :

- Peinture routière ;
- Remplacement de la chaudière en mairie ;
- Installation et rangement de matériel pour les diverses manifestations ;
- Réparations et entretiens des bâtiments communaux, écoles, gymnase ;
- Fabrication de 200 piquets en bois pour identifier les concessions échues au cimetière ;
- Enlèvement des fleurs d'été et mise en place des fleurs d'automne ;
- Enlèvement d'arbres tombés sur les routes ;
- Taille des haies ;
- Désherbage et tontes ;
- Ramassage de dépôts sauvages.

Balayage des rues

Les prochaines interventions de la société de nettoyage urbain sont programmées les :

- Mercredi 4 décembre 2024 (centre-ville)

Il est impératif que chacun déplace son véhicule la veille du passage.

Permanence du samedi matin en mairie

La mairie est ouverte de 10 h à 12 h tous les 1^{er} samedis de chaque mois avec la présence d'élus : la prochaine permanence aura lieu **le samedi 7 décembre 2024**.

Retour sur les animations passées

Course sur Prairie les 19 et 20 octobre 2024

Malgré un temps mitigé, la 11ème édition de la course sur prairie a pu accueillir 350 pilotes sous le regard de 3000 spectateurs durant les deux jours. L'ambiance était au rendez-vous. Merci aux organisateurs et aux bénévoles.



Sécurisation de la rue de la Louvetière (descente de Mocpoix /Grands Moulins)

Nous constatons que des pierres tombent régulièrement du talus dans la descente de la rue de la Louvetière. Ce phénomène s'est intensifié lors des fortes pluies des 9 et 10 octobre 2024.

C'est donc pour des raisons de sûreté et de sécurité publique que nous avons décidé de fermer temporairement la descente de Mocpoix/Grands Moulins.

Nous sommes en attente d'un diagnostic qui sera réalisé dans les meilleurs délais par une entreprise qualifiée afin de déterminer les éventuelles actions à mettre en place. Vous serez informés des suites qui seront données.

Conscients de la gêne occasionnée dans vos déplacements, nous vous remercions de votre compréhension.

Label Villes et villages fleuris

Après une première fleur obtenue en 2021, et suite au passage du jury au mois de juillet 2024, la commune de Château-Landon vient d'obtenir le label « 2 fleurs ».

Ce label "Villes et Villages Fleuris", créé en 1959, est délivré par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).

Il récompense et valorise le travail des communes

dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie, de l'importance accordée à la flore et de l'embellissement des espaces publics.



Une commune labellisée

- s'engage en faveur de l'amélioration du cadre de vie,
- accorde une place privilégiée au végétal dans l'aménagement de l'espace public,
- agit en faveur de l'environnement et de la biodiversité,
- développe son attractivité touristique, économique, et résidentielle.

Le label VVF accorde de l'importance entre la cohérence du projet municipal et sa réalisation

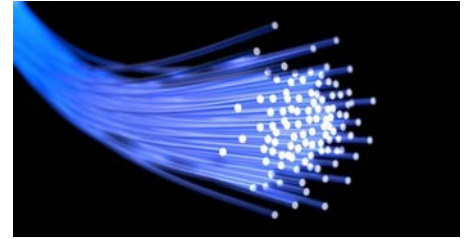
Nous remercions pour le travail accompli :

- les équipes municipales élus et agents,
- les bénévoles œuvrant au quotidien au mieux vivre ensemble (ex : les décoration de Noël, l'opération ville propre avec le CME)
- chaque chateaulandonnais prenant soin de préserver, de protéger, d'entretenir son domicile et les espaces végétalisés

Un grand MERCI à vous tous.

Fibre optique

Enfin des informations sur la fibre optique !
Seine-et-Marne Numérique nous informe de l'ouverture à la commercialisation du secteur Nord-Est annoncée pour **le 2 février 2025**, dû au gel règlementaire de trois mois après la fin des travaux
Soit 2047 prises seront déployées.



Après plusieurs années de travaux, les Châteaulandonnais pourront bénéficier de cette avancée technologique.

Nouveaux commerçants

Un nouveau food truck "les Burgers du Colonel" s'installe sur la commune tous les mercredis soirs de 18h à 21h sur le parking du Gâtinais. Commande par téléphone au 07.50.08.85.17

Nouveau Food Truck :
Les Burgers du Colonel

 Tous les mercredis soir à partir du 16/10/24

 **De 18h00 à 21h00**

 **Parking 6 rue du gâtinais à
Château-Landon**

 commande:07.50.08.85.17 



Une nouvelle commerçante ambulante "Les petites beautés" est présente deux jeudis par mois sur le marché. (ventes de prêt à porter féminin, accessoires, maroquinerie et chaussures).

Semaine Nationale de l'Industrie - CCGVL

Les services Jeunesse et Développement Économique de la CCGVL sont heureux de vous informer de l'organisation d'une journée de découverte des métiers de l'industrie, dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Industrie.

Elle aura lieu le mercredi 20 novembre 2024 dans les locaux de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing.

Toutefois, toujours dans le cadre de la semaine nationale de l'industrie, d'autres actions sont menées en partenariat avec les collèges du territoire.



18 - 24 NOVEMBRE 2024
**LA SEMAINE
DE L'INDUSTRIE**

**VIENS VISITER LE
BUS DES MÉTIERS**
dispositif du Département de Seine-et-Marne

**Le 77
tour
des Métiers**

mercredi
20 NOVEMBRE 2024
9h à 12h - 13h30 à 17h

Communauté de Communes
Gâtinais Val-de-Loing
16, route de Souppes, 77570 Château-Landon
Tel : 01 64 39 20 48
➤ Plus d'infos sur ccgv177.fr

Karine TALLARITA
Tel : 01 82 34 00 40 / 06 98 37 14 19
karine.tallarita@ccgv177.fr

XPOBUS

**Gâtinais
Val-de-Loing**
Communauté de Communes

Notre département en Danger !!!

Le Département de Seine-et-Marne, sous l'impulsion de son Président Jean-François PARIGI, lance une campagne de sensibilisation "Nos Départements en Danger".

En effet, le Budget 2025 du Département risque d'être diminué de 70 millions d'euros.

NOS DÉPARTEMENTS EN DANGER !

VOTRE QUOTIDIEN SACRIFIÉ !

- Le service public de qualité
- La sûreté de nos routes & la sécurité des usagers
- Les conditions d'apprentissage de nos collégiens
- L'accompagnement des plus fragiles (aînés, jeunes, personnes en situation de handicap)
- La préservation de l'environnement
- Le cadre de vie à travers nos associations sportives & culturelles
- L'aménagement du territoire aux côtés des communes
- ...



PLUS D'INFOS
seine-et-marne.fr



seine 
& marne
LE DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE, C'EST :

PLUS DE 5 000 AGENTS REPRÉSENTANTS PLUS DE 200 MÉTIERS

ÉDUCATION

Plus de 168 millions d'euros, depuis 2021, pour l'entretien des **132 collèges publics**.

404 millions d'euros dédiés, depuis 2021, pour la construction et la réhabilitation des collèges.

MOBILITÉS

L'entretien des 4 420 kilomètres des routes départementales et la reprise des routes nationales 4 et 36.

197 millions d'euros mobilisés, depuis 2021, pour assurer la sécurité et le confort sur les routes.

208 millions d'euros pour l'amélioration des transports publics et scolaires, depuis 2021.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET AIDE AUX COMMUNES

91 millions d'euros consacrés au bénéfice de 674 projets, depuis 2021.

12,9 millions d'euros pour mener à bien des travaux sur les bâtiments et espaces publics.

EAU, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

22 espaces naturels sensibles départementaux ouverts au public.

Plus de 900 000 € investis, chaque année, pour soutenir l'agriculture.

SOLIDARITÉS

301 millions d'euros pour l'autonomie et l'accompagnement des plus fragiles, chaque année.

7 millions d'euros investis en faveur des EHPAD, depuis 2021.

SPORT, CULTURE ET ATTRACTIVITÉ

1417 associations sportives soutenues pour un montant de **26 millions d'euros**.

45 millions d'euros pour favoriser l'accès à la culture pour tous, depuis 2021.

SÉCURITÉ

L'aide à plus de 100 communes pour la vidéoprotection à hauteur de **2,3 millions d'euros**.

Économies d'énergie

La période de l'hiver arrive à grand pas et les gaspillages, suréquipement, manque d'entretien... va alourdir la facture.

Quelques gestes peuvent faire la différence !

20 solutions pour réduire sa consommation d'électricité : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie-deau/20-solutions-reduire-consommation-delectricite>



DÉPENSES D'ÉNERGIE : COMMENT GARDER LE CONTRÔLE ?

INCONFORT, FACTURES SALÉES... CHAQUE HIVER, LES MÊMES PRÉOCCUPATIONS REVIENNENT.
POUR MIEUX CONTRÔLER NOS DÉPENSES, COMMENÇONS PAR EXAMINER NOS CONSOMMATIONS.

DES OUTILS POUR TOUT MAÎTRISER



Les compteurs communicants

d'électricité (Linky) et de gaz pour suivre ses consommations.
► Installation gratuite et données sécurisées



Le thermostat programmable

pour régler la température du logement et économiser jusqu'à 15 % d'énergie !
► Aide « Coup de pouce » à l'installation de 150 €



Autres petits investissements utiles

Un thermomètre ► moins de 10 €
Une multiprise à interrupteur ► 5 à 15 €
Une prise programmable ► moins de 10 €
Un wattmètre ► environ 20 €

DES POSTES TRÈS CONSOMMATEURS À SURVEILLER

TOP 5 DES APPAREILS ÉLECTRIQUES LES PLUS ÉNERGIVORES

N°1

> 1000 kWh*



Radiateur

• Baisser les radiateurs la nuit et en cas d'absence



Four

• Utiliser la pyrolyse après la cuisson d'un plat



Chauffe-eau

• Le couper en cas d'absence prolongée
• Préférer une courte douche à un bain

N°2

500 à 1000 kWh



Plaque de cuisson

• Adapter la taille des casseroles
• Utiliser un couvercle
• Couper avant la fin de la cuisson



Climatiseur

• Fermer fenêtres, rideaux, stores ou volets en journée
• Aérer le soir ou la nuit

N°3

350 kWh



Sèche-linge

• Bien essorer son linge au préalable
• Le faire sécher dehors si possible

N°4

200 à 500 kWh

(modèles récents : 125 à 250 kWh)

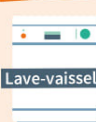


Réfrigérateur congélateur

• L'éloigner des sources de chaleur
• Nettoyer la grille arrière régulièrement

N°5

250 kWh



Lave-vaisselle

• Utiliser le mode Eco = jusqu'à 45 % d'électricité économisée

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE

= 77 %
des consommations
d'un ménage toutes
énergies confondues

• Baisser d'un 1 °C,
c'est 7 % d'énergie
économisée

*consommation d'électricité moyenne par an

LA CHASSE AUX GASPILLAGES CACHÉS

1 Débrancher les appareils :

même en veille, ils consomment (près de 10 % d'électricité sur l'année, soit 80 €!).

2 S'équiper d'un thermostat programmable

pour régler la température selon ses besoins réels.

3 Faire fonctionner les appareils pleins :

le lave-vaisselle, la machine à laver ou encore le sèche-linge.

Nouveau : l'appli Ecowatt donne des astuces pour mieux consommer l'électricité.

Attention au monoxyde de carbone !!!

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Sa densité étant voisine de celle de l'air, il se diffuse donc très vite dans l'environnement, et peut donner lieu à des intoxications mortelles en quelques minutes.

Les gestes simples de prévention à respecter sont les suivants :

- Faire vérifier et entretenir chaque année les installations de chauffage par un professionnel qualifié ;
- Faire vérifier et ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz issus de ces installations de chauffage ;
- Veiller à bien ventiler son logement, même en hiver ;
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant ;
- Proscrire l'utilisation de moyens de chauffage non adaptés tels que les barbecues et les braseros en intérieur.



www.prevention-maison.fr



Monoxyde de carbone

RECONNAÎTRE CES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES !

Les symptômes suivants doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore et incolore, pouvant être mortel. Tous les appareils de chauffage à combustion peuvent produire du monoxyde de carbone, s'ils sont anciens, mal entretenus, mal réglés ou utilisés dans des conditions inadéquates.

Petites doses répétées

- 1 Perceptions lumineuses
- 2 Mal de tête
- 3 Fatigue Nausées

Intoxication chronique à ne pas confondre avec une intoxication alimentaire

Intoxication aiguë incapacité à se déplacer

- 4 Vomissement Syncope
- 5 Coma

Fortes doses

Ce gaz peut vous faire perdre connaissance en quelques minutes. Si vous pensez être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone : **aérer immédiatement** le logement, **couper les appareils de chauffage**, **évacuer les locaux** et **appeler les secours** (112 n° d'urgence européen - 18 Pompiers - 15 SAMU).

FEMMES ENCEINTEES ET INTOXICATIONS

Le fœtus est particulièrement vulnérable face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) notamment parce que l'hémoglobine fœtale a une affinité plus importante pour le CO que l'hémoglobine adulte. Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant car des signes mineurs d'intoxication chez la femme enceinte n'excluent pas une atteinte fœtale, laquelle pourra avoir des conséquences de sévérité variable.



Nouveautés à la bibliothèque

Ce mois-ci, les enfants trouveront de nouvelles BD et les plus jeunes découvriront plus de cent nouveaux albums.

Et pour les adultes :

- **Tous les silences ne font pas le même bruit** de Baptiste Beaulieu
- **L'ultime avertissement** de Nicolas Beuglet
- **Rendez-vous avec le destin tome 10** de Julie Chapman
- **Au soir d'Alexandrie** de Alaa El Aswany
- **La proie et la meute** de Simon François
- **Et ils vécurent heureux malgré tous leurs enfants** de Raphaëlle Giordano
- **Le poète aux mains noires** de Ingrid Glowacki
- **J'ai commencé par mourir** de Gilles Legardinier
- **Mémoires sauvées de l'eau** de Nina Léger
- **La chambre des ombres** de Olivier Merle
- **Chats noirs** de Véronique Rivat
- **Elle rêvait d'autres ciex et d'autres matins** de Christian Signol

Venez découvrir ces nouveautés les lundis, jeudis et samedis de 10h à 11h30 et les mercredis de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque rue Moïse.



Opération broyage

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le SMETOM organise sa première opération broyage en déchèterie.

Rendez-vous samedi 16 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30 à la déchèterie de Château-Landon pour :

- assister à une démonstration de broyage
- récupérer gratuitement du broyat pour votre jardin ou votre composteur
- découvrir toutes les techniques de réduction et de valorisation des déchets verts à domicile

Opération réalisée en partenariat avec l'association Au Grenier du Loing.

Pour tout renseignement complémentaire : compostage@smetomvalleeduloing.fr ou 01.64.29.35.63

Vous êtes Castellandonnais ?

TRIPLE opération broyage !

La commune de Château-Landon organise 2 sessions de broyage **les samedis 16 et 30 novembre De 9h00 à 11h30 aux services techniques**. Apportez vos branchages (2m3 max. diamètre 10 cm max.) et repartez avec vos sacs de broyat (sacs non fournis).



CHÂTEAU-LANDON

Opération broyage

**16 et 30 novembre 2024
de 9h00 à 11h30**

Rendez-vous aux services techniques, 48 rue du Gâtinais



Apportez vos branchages aux services techniques (2 m³ max. diamètre 10 cm max.) et repartez avec vos sacs de broyat (sacs non fournis)

Utilisation :

- L'utiliser dans votre composteur en tant que matière sèche.
- Fertiliser les sols : en faire du paillis, de l'engrais ou en tapis entre les plantes contre les mauvaises herbes. Au pied des arbres, des arbustes, des rosiers et des haies, le broyat les protégera des rigueurs de l'hiver et permettra de conserver l'humidité du sol en été.

Service gratuit et sans rendez-vous, réservé aux particuliers habitants Château-Landon et ses hameaux (un justificatif de domicile et une pièce d'identité seront demandés)



OPÉRATION BROYAGE EN DÉCHÈTERIE

Démonstration et distribution de broyat
avec l'association Au Grenier du Loing

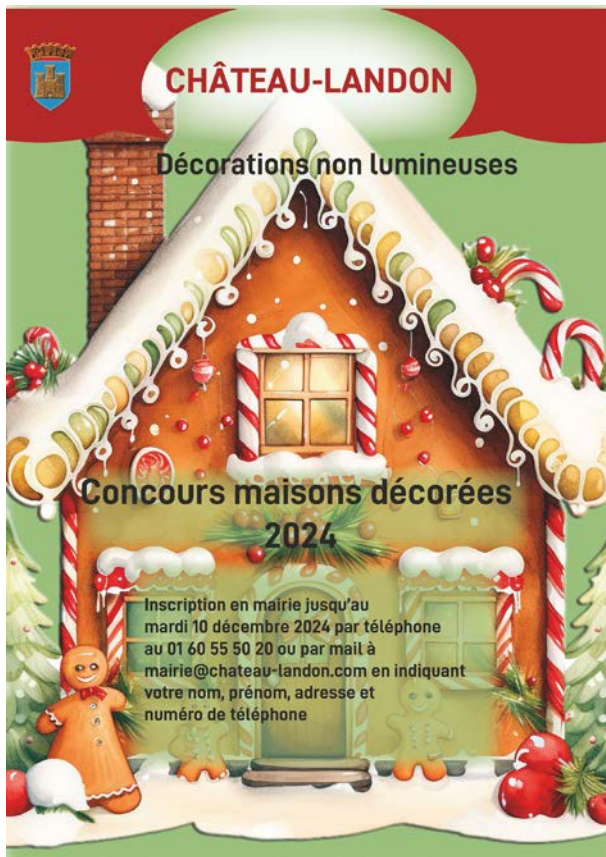
Animation
« Je réduis mes déchets verts »
avec les Guides Composteurs du SMETOM de la Vallée du Loing



**SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024
DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H30
DÉCHÈTERIE DE CHÂTEAU-LANDON**



Pour plus de renseignements : compostage@smetomvalleeduloing.fr



Concours des Maisons décorées

Comme les années précédentes et afin de ne pas encourager une surconsommation énergétique dans un contexte inflationniste.

**Inscription en mairie jusqu'au 10 décembre
2024**

au 01 60 55 50 20

ou

par mail : mairie@chateau-landon.com

Avis de consultation au public

Projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

La réalisation du PPBE est une obligation réglementaire pour les infrastructures ferroviaires (RATP, Ile-de-France Mobilité, la SNCF, APRR, SANEF et la direction des route d'Ile-de-France), afin de prévenir et réduire, si nécessaire le bruit dans l'environnement.

Ce projet est mis à disposition du public soit du 14 octobre au 13 décembre 2024 inclus : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-cadre-de-vie/Bruit/Cartographie-et-prevention-du-bruit-des-infrastructures-de-transports-terrestres/Plan-prevention-du-bruit-dans-l-environnement-infrastructures-transports-terrestres-4e-echeance>

Vous pourrez effectuer des observations en ligne à cette adresse mail : ddt-sepr@seine-et-marne.gouv.fr

Agenda des manifestations



2ème édition de la course de caisses à savon folklorique

Le 27 avril 2025

Inscriptions en cliquant sur le Qr Code

Exposition "Oublier l'horreur, tuer l'ennui"

les 9, 10, 11, 16 et 17 novembre 2024
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
à l'Espace culturel Hôtel Dieu

Entrée libre



Fête de la Bière

Le 23 novembre 2024
à partir de 19h30
Au Foyer rural

Réservation jusqu'au 15 novembre 2024
Au 06 08 18 08 06

Tarif : 38 €/personne



Concert "le VLAD"

Le 30 novembre 2024
à 18h00
À l'Eglise

Entrée libre



Marché de Noël

Le 1er décembre 2024
De 10h à 18h

Place Hirschhorn
et
parking du Mail

Exposition Nature flamboyante

Du 30 novembre
au 8 décembre 2024

À l'Espace culturel de l'Hôtel Dieu





CHÂTEAU-LANDON

En clôture de l'exposition collective
« Nature Flamboyante »
du 30 novembre au 8 décembre 2024

DUO JAZZ CONCERT

Dimanche 8 Décembre 2024 à 15h
à l'Espace culturel de l'Hôtel Dieu
29 rue Jean Galland - Château-Landon



Zan Doan et Maurice Harrus

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Duo Jazz Concert


Le 8 décembre 2024
à 15h

À l'Espace culturel de l'Hôtel Dieu

Entrée libre dans la limite des
places disponibles

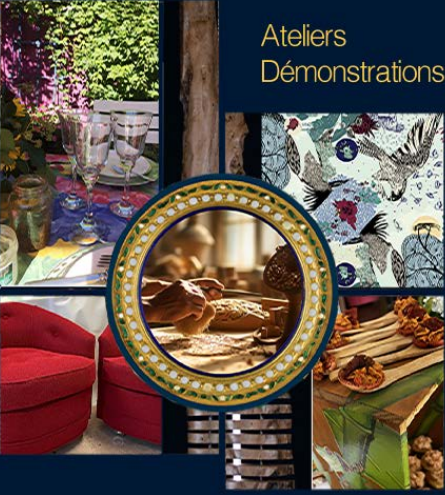
**Exposition
Tekhnite**

Du 14 décembre 2024
au 5 janvier 2025
À l'Espace culturel de l'Hôtel Dieu



CHÂTEAU-LANDON


Ateliers
Démonstrations



TEKHNITE
passion
& excellence

14 déc au 5 janv 2025, week-end 14h à 19h
ESPACE CULTUREL 29 rue Jean Galland

eccl77.com





**Spectacle de Noël
pour les enfants**

Le 15 décembre 2024
Foyer rural

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : <http://chateau-landon.com/>
Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone portable : <https://panneaupocket.com/> (gratuit)
Compte instagram : [villedechateaulandon](https://www.instagram.com/villedechateaulandon)
Et le site de l'office du tourisme : tourisme.chateau-landon.com/
Une adresse mail est à votre disposition pour poser vos questions : communication.chateaulandon@gmail.com

Citoyennement Vôtre !!!